

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

31/05/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2018-02 6667

**1. Intitulé du projet**

1<sup>er</sup> Boisement : plantation de Peupliers.

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom NETTO

Prénom DIDIER

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET 83783654900012

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47C	1 <sup>er</sup> Boisement d'une superficie totale supérieure à 0,5 ha.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Plantation de peupliers selon itinéraire technique standard.



#### 4.2 Objectifs du projet

- Maintien de parcelle en bon état d'entretien.
- Production de bois d'œuvre de peuplier de qualité, demandée par des industries locales.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Plantation à  $\pm$  ou - 200 peupliers / ha entre novembre et mars (selon les conditions climatiques), (environ 2 jours/ha)
- Plantation à 10 mètres des terres cultivées et à distance des fossés.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Années suivant la plantation :

- Entretien du sol par travail superficiel des interlignes au printemps ( $\pm$  2 fois/an,  $\pm$  1/2 journée/ha), sur sol ressuyé pour éviter ornières et tassement.
- Elagage ou suivi tous les ans jusqu'à 8 ans au mois d'Avril, pour une hauteur élaguée - objectif de  $\pm$  10 m.
- Pas de coupe d'éclaircie intermédiaire.
- Coupe des peupliers envisagée entre 12 et 15 ans (selon croissance).



4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Plantation de peupliers sur 2 parcelles : Section ZC 131 Section ZC 46	1 ha 12a 0 ha 93a 50ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
 d'implantation

"Les Barthes - Est"  
 47200  
 MONTAUVILLAN  
  
 Section ZC 131  
 Superficie 1 ha 12a  
 Section ZC 46

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0° 7' 23" E Lat. 44° 28' 13" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

MONTAUVILLAN

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non   
 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	





Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Par rapport aux cultures agricoles précédentes, la plantation de peupliers pourrait avoir un rôle positif sur la biodiversité (réduction des intrants, filtration des eaux, épuration du sol....).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion d'un espace agricole en espace forestier. Le retour à un usage agricole ultérieur n'est pas compromis.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La présence de peupliers n'engendre pas de risque sanitaire pour les populations, la faune et la flore présentes sur la parcelle aux alentours. Les peupliers sont sujets à différents risques sanitaires, dont on prévient le risque et réduit l'impact éventuel par le choix des variétés utilisées, et par la diversité de ces variétés et des âges de plantations.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La circulation d'engins (tracteurs) sur la parcelle est limitée, équivalente voire réduite par rapport au trafic lié aux cultures agricoles précédentes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériels utilisés ponctuellement pour les travaux (phase travaux et exploitation) sont du même type que les matériels agricoles amenés à circuler vers et sur les parcelles concernées. Le projet n'entraîne donc pas de nuisances sonores particulières.



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire, le rôle des forêts, et du Peuplier en particulier (grâce à sa croissance rapide), dans le stockage du CO<sub>2</sub>, est reconnu.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire, le rôle filtrant et épurateur des peupleraies, vis-à-vis du sol et des eaux, est également reconnu.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	





Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une peupleraie m'appartenant existe déjà depuis plusieurs années sur la parcelle voisine du projet, ces parcelles étant situées au milieu d'autres peupleraies dans la plaine de la Garonne.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis le changement de culture, la plantation n'entraîne pas de changement dans les activités rurales liées aux parcelles ou aux abords (chasse, pêche éventuelles, randonnée...).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Plantation à 10 mètres des terres cultivées et à distance des forêts.
- Entretiens mécaniques privilégiés (Intrants chimiques non recommandés).
- (NB. fertilisation ou désherbage pas utilisés dans mes peupliers).
- Après 3 ou 4 ans, enlèvement des filets de protection contre les animaux.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale car :

- La plantation de peupliers est l'une des alternatives les moins radicales et les plus facilement réversibles à l'abandon des terrains.
- Les travaux prévus sont conformes aux recommandations actuelles,
- Ce projet ne compromet pas le potentiel agronomique et écologique de la parcelle.
- Il ne paraît pas susceptible d'entraîner de nuisances ou d'impact environnemental négatifs.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MONTFOUILLAN

le,

23-05-2018

Signature

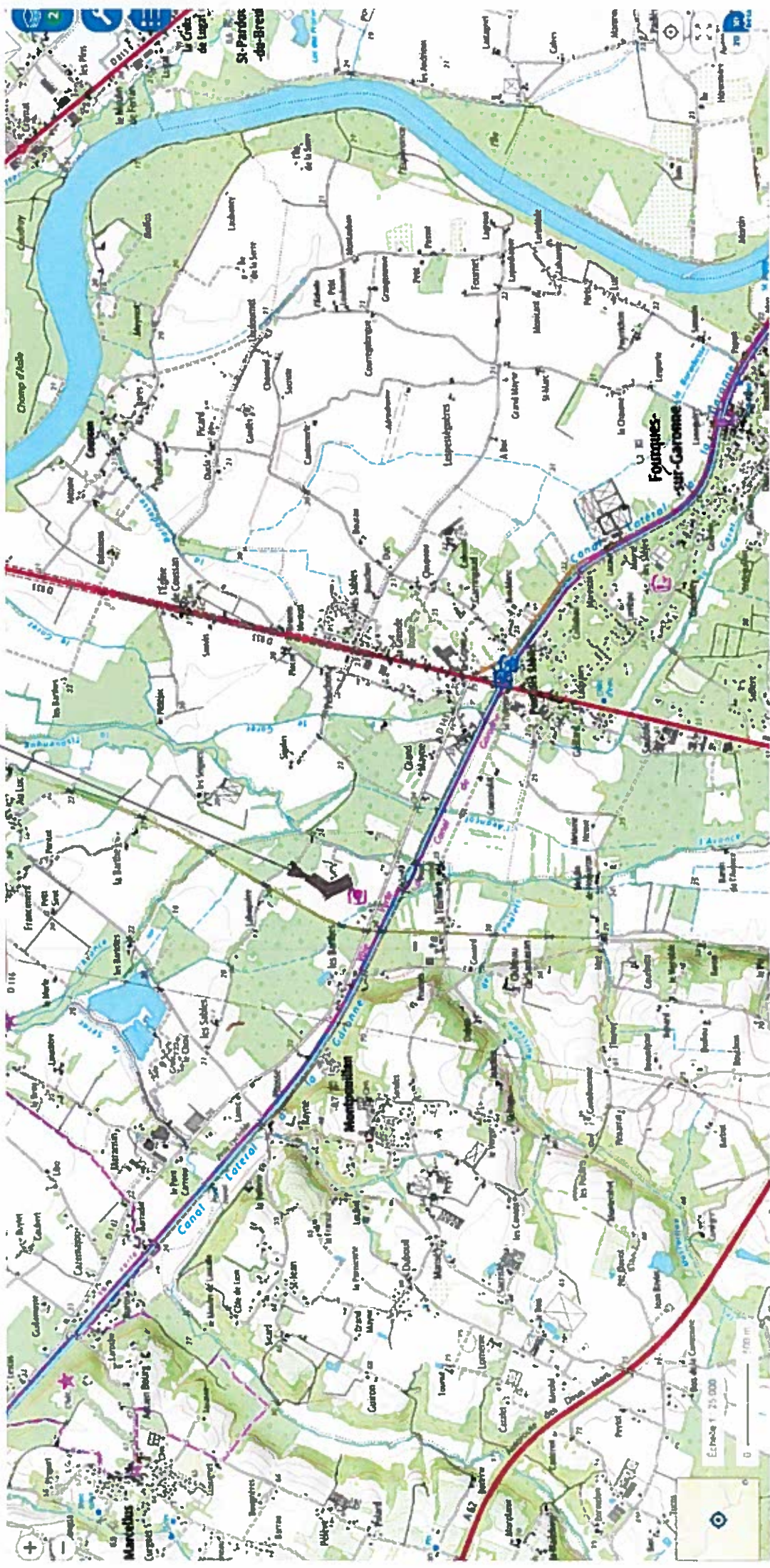






ANNEXE 2

Projet de Plantation









Cours d'eau  
(L'Avance)

Briquet

Voie Ferrière  
Abandonnée depuis  
~ 20 ans

Privés

ANNEXE 5  
Peuplerie

Ternes 133  
d'agriculteurs

Rabitolains

Route  
Départementale

Route communale

Peuplerie

1920



ANNEXE 4

1/3

cadastre.gouv.fr

Parcelle 48 - Feuille 000 ZC 01 - Commune : MONTPOUILLAN (47)



- > Centrer sur la commune
- > Centrer sur la feuille



Système  
RGF93CC44

X :  Y :

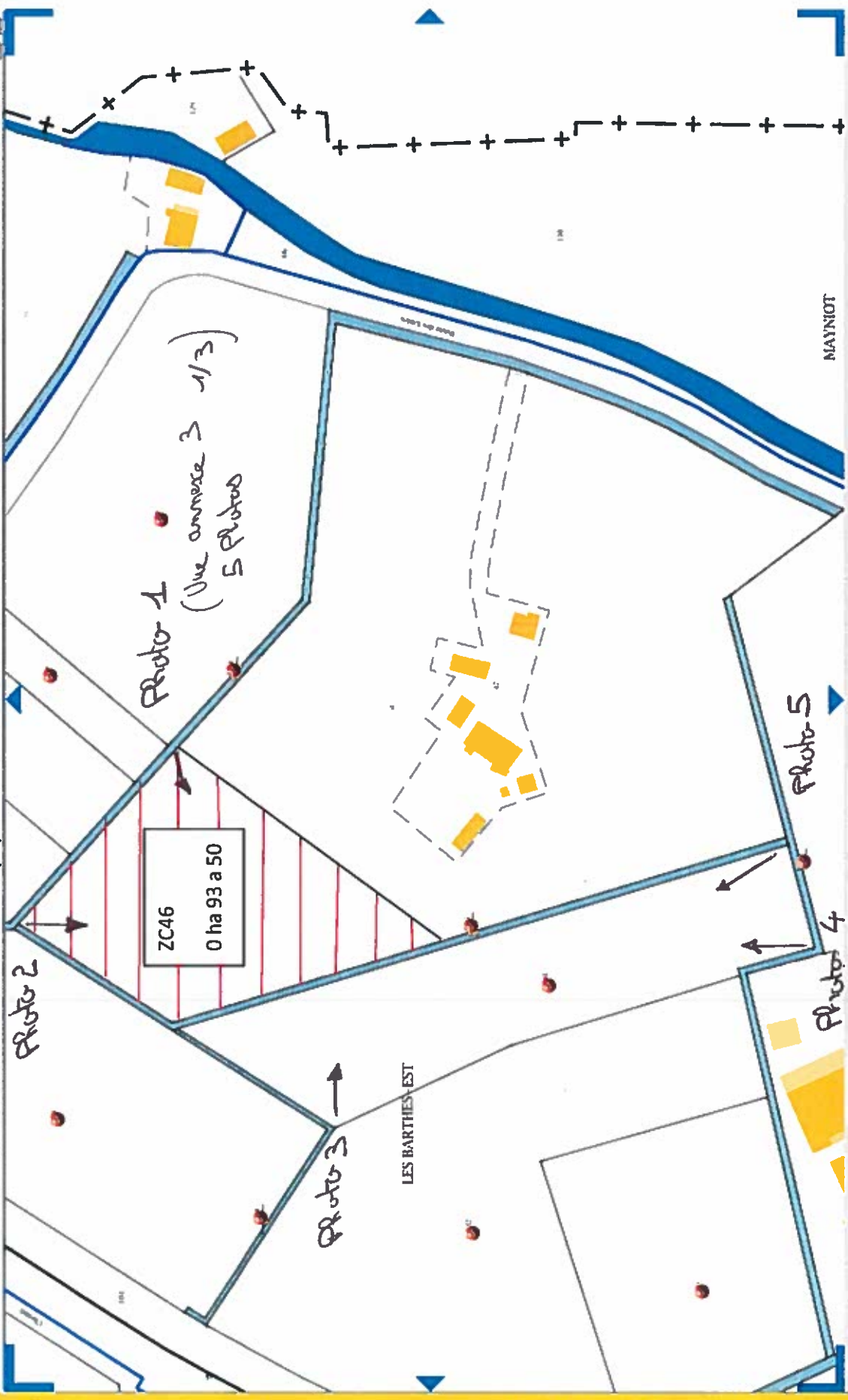
- > Mémoriser ce zoom
- > Zoom mémorisé
- > Zoom précédent
- Afficher un drapeau sur les parcelles en instance d'une mise à jour graphique

outils simples outils avancés

- S'informer
- Imprimer
- Legendes

Affichage > DESACTIVER

Affichage > Mémoriser cet affichage



NAYNIOT

> Coordonnées en projection : RGF93CC44 X=1471143.94 Y=3256148.24  
> Coordonnées géographiques : WGS84 (GPS) DMS (44° 28' 9" N - 0° 7' 23" E) - Latitude = 44.469420 N - Longitude = 0.123147 E







- > Centrer sur la commune
- > Centrer sur la feuille

Système

RGF93CC44

X:  Y:

- > Mémoriser ce zoom
- > Zoom mémorisé
- > Zoom précédent
- Afficher un drapeau sur les parcelles en instance d'une mise à jour graphique

outils simples outils avancés

S'informer

Imprimer

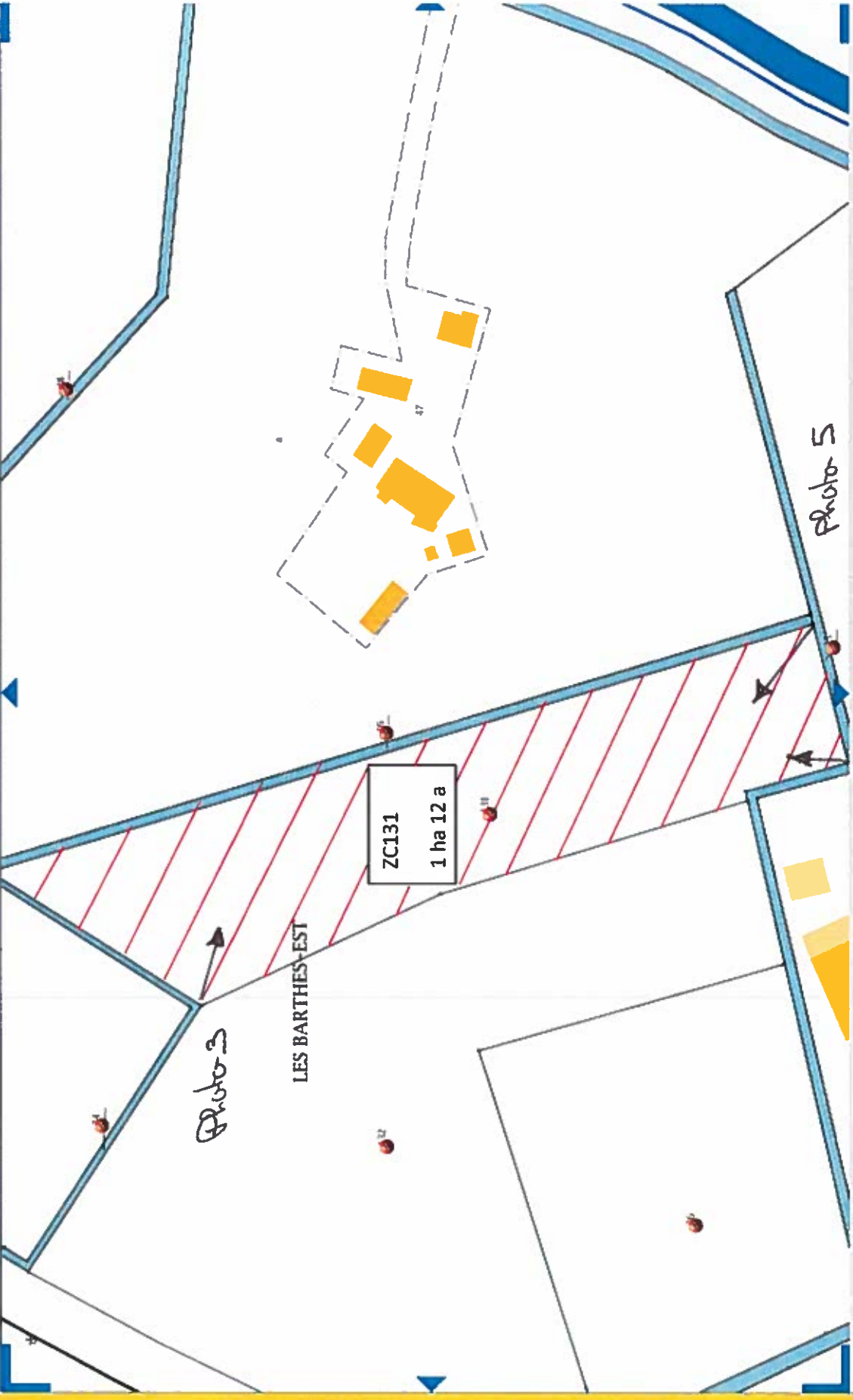
Légendes

> DESACTIVER

Affichage

> Mémoriser cet affichage

Parcelle 48 - Feuille 000 ZC 01 - Commune : MONTPOUILLAN (47)



> Coordonnées en projection : RGF93CC44 X=1471252.27 Y=3256161.72

> Coordonnées géographiques : WGS84 (GPS) DMS (44° 28' 10" N - 0° 7' 28" E) - Latitude = 44.469575 N - Longitude = 0.124502 E

Photo 4

Photo 5

Photo 3

LES BARTHES-EST

ZC131  
1 ha 12 a



ANNEXE 3 1/3

5 Photos dans un environnement proche:

Photo1 :



Photo 2 :







Photo 3 :



Photo 4 :





Photo 5:





ANNEXE 3 2/3

Photo dans un environnement lointain:







ANNEXE 3 3/3

Photos concernant diverses Peupleraies que nous possédons:

Plantation de 2007 :



Plantation de 2016 :







